



Les enjeux	P.2
Des objectifs ambitieux	P.3
La stratégie à long et court terme	P.4
Faire évoluer la mobilité sur le territoire	P.5



## Imaginons aujourd'hui nos déplacements de demain

« Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) est un document institutionnel qui définit les principes de l'organisation des transports de personnes et de marchandises, de la circulation et du stationnement dans le périmètre de transports urbains. Le PDU de Valence-Romans Déplacements propose un plan d'actions à 10 ans tout en restituant celui-ci dans un projet à long terme. En ce

sens il devra être compatible avec le SCOT. Ce document-cadre traduit une volonté forte d'assurer une mobilité durable pour tous, d'une part, grâce à une plus grande cohérence des politiques publiques de développement urbain et d'autre part, de favoriser les déplacements de proximité grâce à l'aménagement de l'espace public conçu à l'échelle de la rue, du quartier, de la commune.





## ► LES ENJEUX

Le Plan de Déplacements Urbains concerne tous les modes de déplacements de personnes : la voiture, les transports publics, les deux roues, la marche. Il concerne aussi les transports de marchandises par la route, le train ou la voie d'eau. Mais il ne se résume pas

aux réseaux de transports. Il s'intéresse aussi à leurs intégrations dans l'urbanisme et les projets d'aménagement du territoire. Il cherche enfin à faire évoluer les comportements individuels en matière de mobilité.

### MOBILITÉ POUR TOUS

Une offre de déplacements attractive et adaptée aux différents territoires et usagers : accessible, diversifiée, coordonnée

### DÉPENSES

Des dépenses publiques et privées optimisées et maîtrisées

### ARTICULATION URBANISME/ DÉPLACEMENTS

Aux différentes échelles de l'aire urbaine, un étalement urbain maîtrisé et un développement du territoire qui favorise le recours aux modes alternatifs à la voiture

### COMPORTEMENT

L'accompagnement de l'évolution des modes de vie et l'incitation à des pratiques de mobilité durable

### ENVIRONNEMENT

Une contribution majeure au plan climat, un environnement préservé et un cadre de vie apaisé et de qualité



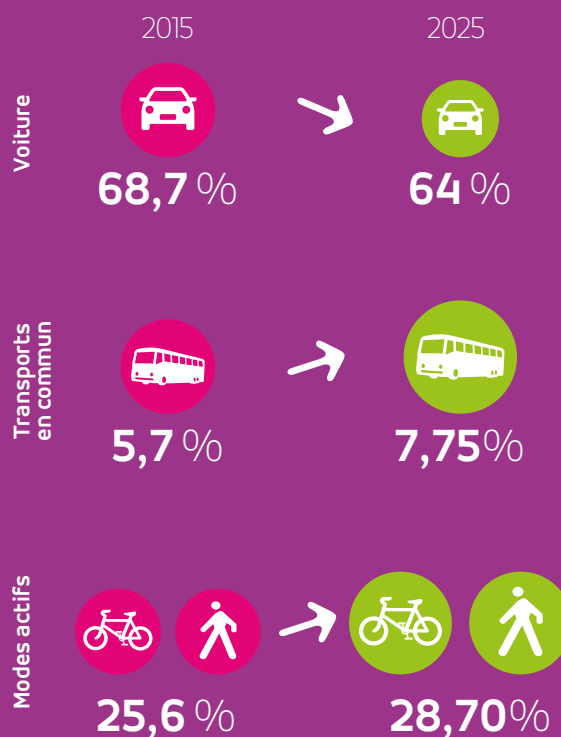
## ► DES OBJECTIFS AMBITIEUX

L'objectif du Plan de Déplacements Urbains de Valence-Romans Déplacements est de contribuer à la dynamique et à l'attractivité du territoire en offrant les conditions d'une mobilité durable pour tous.

Le PDU vise à faciliter le report des déplacements automobiles vers des modes plus respectueux de l'environnement et du cadre de vie. Il fixe des objectifs ambitieux mais réalistes d'évolution de parts modales.



### ÉVOLUTION DES PARTS MODALES SUR LE TERRITOIRE VRD





## ► LA STRATÉGIE

La tendance actuelle, marquée par l'étalement urbain et les déplacements automobiles en constante augmentation, compromet la fluidité des déplacements et la qualité de vie des habitants du territoire de Valence-Romans Déplacements. Un diagnostic réalisé en 2012 puis mis à jour en 2014 a pris en compte les spécificités du territoire de Valence-Romans Déplacements et s'est attaché à :

- Analyser l'interface entre l'urbanisme et les déplacements pour intégrer l'organisation bipolaire du territoire de Valence-Romans Déplacements, avec les deux pôles urbains autour des communes de Valence et de Romans-sur-Isère et les nombreuses communes péri-urbaines et rurales aux caractéristiques spécifiques.
- Analyser le fonctionnement des différents modes de déplacements, transports en commun, marche à pied, vélo, voiture, transports de marchandises ainsi que la structure des réseaux routier et ferré.
- Porter un regard transversal sur l'intermodalité, le management de la mobilité, l'accessibilité, le stationnement, la sécurité des déplacements et la mobilité des marchandises sur notre territoire.
- Prendre en compte l'état initial de l'environnement et de ses enjeux, tout particulièrement au niveau de la qualité de l'air, des gaz à effet de serre, du bruit et de la qualité des milieux naturels, du patrimoine et des paysages.
- Formaliser les enjeux et objectifs du futur PDU de Valence-Romans Déplacements.





## ► FAIRE ÉVOLUER LA MOBILITÉ SUR LE TERRITOIRE

LE PDU DÉFINIT 53 ACTIONS RÉPARTIES EN 9 THÉMATIQUES



### INTERFACE URBANISME ET DÉPLACEMENTS

Identifier les secteurs les mieux desservis par les transports collectifs en vue d'un renforcement préférentiel de l'urbanisation, réaliser des études en amont des projets d'urbanisation et fournir des conseils et expertises pour l'élaboration des documents d'urbanisme.



### MANAGEMENT DE LA MOBILITÉ

Assurer la promotion du covoiturage et réaliser des aires adaptées, inciter à la mise en place de Plans de Déplacements au sein des établissements économiques, administratifs et scolaires, promouvoir les actions et les expérimentations en matière de réduction des déplacements contraints et de limitation des émissions de GES, mettre en place une veille technologique partagée, renforcer le rôle de conseiller de mobilité, réaliser un plan de communication sur l'écomobilité, afin d'accompagner le renouvellement des parcs de véhicules des flottes des collectivités.



### INTERMODALITÉ

Création d'une offre de Parcs Relais tous modes, étude sur le développement de titres combinés et multimodaux, développement et confortement des pôles multimodaux et réalisation d'aménagements en faveur des modes actifs sur les arrêts de transports collectifs prioritaires.



### TRANSPORTS COLLECTIFS

Création de deux axes Bus à Haut Niveau de Service, confortement et amélioration de l'offre de transports collectifs, mise en œuvre d'étude d'opportunité et de faisabilité pour le renforcement de l'offre ferroviaire, renouvellement des véhicules de transports collectifs limitant les

nuisances pour l'environnement, l'amélioration de la gestion du trafic routier, réalisation d'aménagements de voirie favorisant l'attractivité du réseau.



### MODES ACTIFS

Permettre la poursuite de la réalisation du réseau cyclable ainsi que la coordination de son entretien et de sa maintenance, création de stationnements vélos publics et privés, élaboration d'un plan de jalonnement vélo, développement de services vélos et d'actions de promotion du vélo et de la marche à pied, réalisation d'une charte des aménagements piétons et de Plans Piétons.



### ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Assurer la réalisation et la finalisation des documents de programmation de l'aménagement de la voirie (PAVE), et poursuivre la mise en œuvre des Schémas Directeurs d'Accessibilité des Transports Collectifs.



### STATIONNEMENT

Assurer la réalisation d'un schéma directeur du stationnement, maîtriser l'offre de stationnement sur voirie, maîtriser l'évolution de la réglementation et de la surveillance du stationnement sur voirie, et

harmoniser des règles de production et d'usage de l'offre de stationnement privée (résidentielle).



### RÉSEAU ROUTIER ET SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS

Envisager la prise en compte d'étude d'opportunité et de faisabilité sur certains projets d'infrastructures, réaménager le giratoire des Couleures, réaliser

un plan de jalonnement, réaliser la mise en œuvre de dispositifs de préservation de l'environnement et de lutte contre les nuisances, installer des dispositifs de gestion dynamique de la vitesse, le développement et l'amélioration des zones apaisées sur le territoire.



### MOBILITÉ DES MARCHANDISES

Assurer la création d'une instance de coordination et de concertation, mettre en œuvre un schéma directeur durable de la logistique et du dernier kilomètre de livraison, développer

la plate-forme polymodale de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes, mettre en cohérence la réglementation et le jalonnement des itinéraires Poids-Lourds, développer des espaces de livraison, réaliser des études d'opportunité pour la mise en œuvre de solutions innovantes en matière de mobilité des marchandises.



### MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PDU

Des actions qui visent à la mise en œuvre d'un Observatoire de la Mobilité, la réalisation d'enquêtes et d'études déplacements, la mise en place d'une instance de suivi et d'évaluation du PDU, et enfin la création d'un tableau de bord de suivi du PDU.

# Plan de déplacements urbains... Tous concernés

La réalisation d'un Plan de Déplacements Urbains est l'affirmation d'une politique locale forte en faveur du développement durable. Valence-Romans Déplacements sollicite votre avis au travers d'une enquête publique. De nombreux moyens sont mis à disposition pour que chacun puisse s'exprimer !

## À vous la parole !

Le Plan de Déplacements Urbains fait l'objet d'une enquête publique. C'est l'occasion de donner votre avis sur la mobilité de demain !

**Du 19 octobre au 20 novembre,  
18 lieux de permanence :**

- Alboussière
- Beaumont-lès-Valence
- Bourg-de-Péage
- Bourg-lès-Valence
- Chabeuil
- Charmes-sur-Rhône
- Châteauneuf-sur-Isère
- Chatuzange-le-Goubet
- Etoile-sur-Rhône
- Guilhaud-Granges
- Montélier
- Montrigaud
- Portes-lès-Valence
- Romans-sur-Isère
- Saint-Marcel-lès-Valence
- Saint-Péray
- Valence

Et au siège de Valence-Romans  
Déplacements à Alixan



### VRD

SEPTEMBRE 2015  
11, avenue de la Gare  
BP10241 ALIXAN  
26958 VALENCE Cedex 9

• DIRECTION DE LA PUBLICATION :  
• Marylène PEYRARD  
• Présidente de Valence-Romans Déplacements  
• [WWW.VALENCEROMANSDEPLACEMENTS.FR](http://WWW.VALENCEROMANSDEPLACEMENTS.FR)

• MAQUETTE : Aggelos  
• Photos : VRD/ Thimothée Nalet  
• Fotolia.com

